

# Media Guide **FOR** Reporting Suicide

These guidelines are based on those developed by the Canadian Association For Suicide Prevention and considered best practices for reporting as well as for social media.

Suicide is a public health issue. The media has an important role to play in suicide prevention by reporting in an informed, sensitive, responsible and respectful manner.

## Avoid the following:

- reporting about the method used
- printing photos of the deceased
- making generalizations or oversimplifying the complex causes of suicide (such as saying the victim was depressed, implying all depressed people are suicidal)
- romanticizing the suicide (such as saying the victim wanted to be with his deceased girlfriend)
- referring to suicide as 'successful' or to a suicidal attempt as a 'failed attempt'

## Follow these guidelines:

- inform without sensationalizing
- use words like 'a rise in' or 'higher' to describe an increase in suicide rate
- use generic pictures such as a family, a community, a school
- mention that most people who have thoughts of suicide do not act on them
- mention that most but not all people who die by suicide invite us to help
- use the words 'died by suicide' not 'committed suicide'
- always include available community resources in all forms of reporting
- encourage help-seeking behaviour
- seek expert advice

# 24 HOUR **Help lines**

Mental Health Crisis Line: within Ottawa 613-722-6914  
outside Ottawa 1-866-996-0991

Distress Centre of Ottawa and Region 24 Hr line:  
613-238-3311

Youth Services Bureau 24/7 Crisis Line: 613-260-2360 or  
1-877-377-7775 (toll free for Eastern Ontario)

Kids Help Phone: 1-800-668-6868



**OSPC**

OTTAWA SUICIDE PREVENTION COALITION

# Guide à l'intention **DES** médias concernant l'annonce d'un suicide

Les présentes lignes directrices ont été établies à partir de celles élaborées par l'Association canadienne pour la prévention du suicide et sont considérées comme les meilleures pratiques à suivre pour les journalistes et les utilisateurs de médias sociaux.

Le suicide est un problème de santé publique. Les médias peuvent jouer un rôle important pour prévenir le suicide en adoptant une attitude réfléchie, sensible, responsable et respectueuse pour diffuser la nouvelle d'un suicide.

Les choses à éviter :

- parler de la méthode utilisée
- publier des photos de la personne décédée
- tomber dans des généralisations ou simplifier à l'extrême les causes complexes du suicide (en disant par exemple que la victime était dépressive, et insinuer de ce fait que toutes les personnes dépressives ont des idées suicidaires)
- présenter une image romantique du suicide (en disant par exemple que la victime désirait aller retrouver son amie de cœur décédée auparavant)
- faire référence à un suicide « réussi » ou dire d'une tentative de suicide qu'elle a « échoué »

Les lignes directrices à suivre :

- informer sans tomber dans le sensationnalisme
- employer des mots comme « une augmentation de » ou « plus élevé » pour décrire un taux de suicide à la hausse
- choisir des photos génériques, comme la photo d'une famille, d'un quartier, d'une école
- mentionner que la plupart des personnes qui pensent au suicide ne passent pas à l'acte
- mentionner que la plupart des gens qui meurent par suicide, mais pas tous, nous lancent des appels à l'aide
- utiliser l'expression « mort(e) par suicide » et non pas « a commis un suicide »
- toujours mentionner les ressources communautaires disponibles quand on diffuse la nouvelle d'un suicide, et ce pour toutes les formes de journalisme
- encourager la recherche d'une aide
- demander l'avis d'un expert

## **24** Lignes-secours Heures

Service d'urgence en santé mentale pour la ville d'Ottawa :  
613-722-6914; à l'extérieur d'Ottawa : 1-866-996-0991

Distress Centre of Ottawa and Region – Ligne d'écoute  
24 heures : 613-238-3311

Bureau des services à la jeunesse – Ligne de crise 24/7 : 613-260-2360  
ou 1-877-377-7775 (numéro sans frais pour l'Est de l'Ontario)

Jeunesse, J'écoute : 1-800-668-6868



**C P S O**

COALITION POUR LA PRÉVENTION  
DU SUICIDE D'OTTAWA